

NOUVELLES DE LA SSPES – MARS 2009

L'avenir du gymnase

Dans un communiqué de presse publié le 19 mars, la SSPES a présenté une première synthèse des nombreuses études sur la situation du gymnase en Suisse.

La qualité du gymnase est bonne, des améliorations sont possibles

Ces derniers temps, divers articles de journaux ont exprimé des doutes au sujet du gymnase. Une analyse approfondie des études effectuées montre que les objectifs « large culture générale » et « capacité d'entreprendre des études supérieures » sont en général atteints et doivent être maintenus.

Consolidation du label „maturité gymnasiale“

L'environnement social et scolaire ayant évolué, il s'avère cependant nécessaire d'effectuer quelques adaptations afin de consolider le certificat de « maturité gymnasiale ».

La SSPES partage l'avis selon lequel les compétences de base nécessaires aux études académiques, en particulier dans la langue première et en mathématiques, doivent être renforcées et pouvoir être objectivement évaluées.

Quatre ans de gymnase au minimum

Une fois encore, la SSPES demande au Département Fédéral de l'Intérieur et à la Conférence des Directeurs de l'Instruction Publique de ne tolérer aucune exception concernant une durée minimale de quatre ans pour les études gymnasiales. De plus, toutes les réglementations cantonales concernant le Degré Secondaire I – fortement modifié par HarmoS – doivent prévoir un pré-gymnase ou une structure équivalente permettant de promouvoir les élèves particulièrement doués.

Contrôle de la qualité et pilotage du gymnase par la Commission Suisse de Maturité

Il s'avère indispensable de doter la Commission Suisse de Maturité, dans laquelle la Confédération, les cantons, les Hautes Ecoles et les gymnases sont paritairement représentés, des ressources et des compétences nécessaires pour gérer l'assurance de qualité de la maturité gymnasiale. En fin de compte, la responsabilité de la qualité des diplômé-e-s incombe aux écoles elles-mêmes. - Ce n'est pas un système standardisé de tests mais bien une transparence accrue concernant les exigences posées aux gymnasien-ne-s et de fréquents retours d'information de la part des Hautes Ecoles qui améliorent la qualité du gymnase.